

# Opération Renvoyé spécial



# Qu'est ce que c'est ?



Renvoyé spécial est une opération organisée par la Maison des journalistes (MDJ) et le CLEMI, avec le soutien financier de Presstalis. Son but est de sensibiliser les lycéens à la liberté d'expression et au pluralisme dans les médias par la rencontre avec un(e) journaliste réfugié(e) politique en France.

A travers l'opération Renvoyé spécial, les journalistes exilés vont à la rencontre des lycéens dans toute la France afin de partager leurs histoires personnelles et leurs expériences en tant que professionnels de l'information dans leurs pays d'origine.

Ces témoignages permettent aux élèves de s'informer directement sur les menaces contre la liberté de l'expression et de la presse à travers le monde. Ce projet présente également une opportunité pour les élèves de dialoguer avec ces journalistes courageux afin de mieux comprendre les réalités de l'exile.



Chaque année la Maison des journalistes et le CLEMI organise environ trente rencontres dans les lycées dans toute la France. Depuis 2006, Renvoyé spécial a rencontré un vif succès auprès des établissements scolaires dans les départements et territoires de la France.

Il s'agit d'une action qui mobilise lycéens, enseignants, documentalistes et coordinateurs d'académie autour d'un projet pédagogique transdisciplinaire.

Les interventions se déroulent en français et dans d'autres langues (anglais, arabe, persan, russe, etc.) avec l'aide d'un interprète.

La Maison des journalistes encourage les établissements scolaires à contacter la presse locale afin d'assurer une couverture médiatique de l'évènement.

Cliquez [ici](#) pour voir le revue de presse de l'opération Renvoyé spécial 2012-2013.

# La Rencontre



Les rencontres se déroulent normalement sur une demi-journée dans une salle de classe ou au CDI. Comme l'ont prouvé les saisons précédentes, au-delà de 35 élèves, l'échange perd de sa qualité, donc il faut limiter le nombre de participants.

Grâce au financement de Presstalis, la Maison des journalistes prend en charge tous les frais de transport, logement et alimentation des journalistes. La participation des lycées à l'opération Renvoyé spécial est donc entièrement gratuite.

Un travail préparatoire d'information doit être entrepris par les élèves qui vont recevoir le ou la journaliste. Des contacts par internet ou téléphone doivent avoir lieu avant la rencontre entre l'enseignant et le ou la journaliste.

# Modalités d'inscription



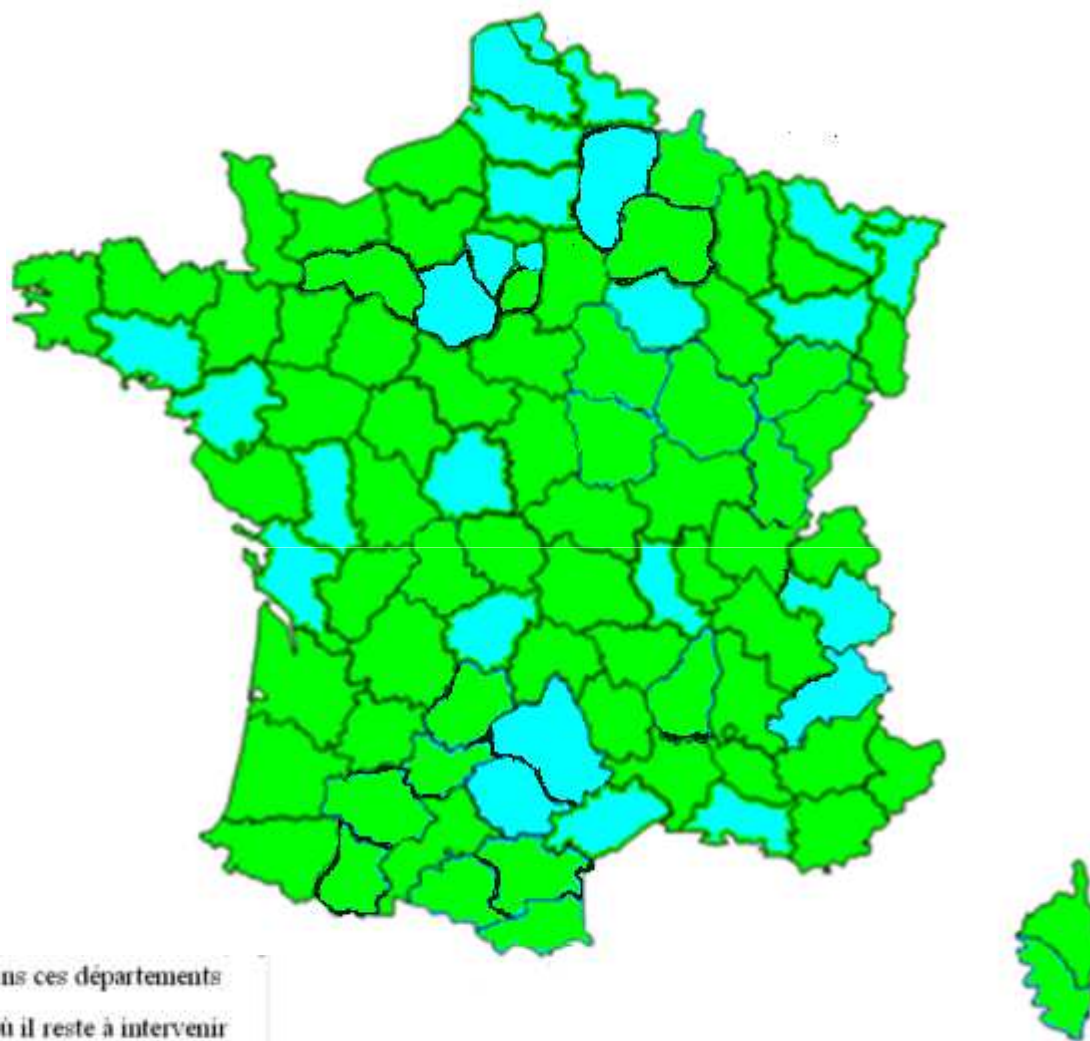
Si votre établissement souhaite participer à l'opération Renvoyé spécial 2013-14 vous pouvez faire la préinscription en ligne jusqu'au **4 octobre 2013**.

Cliquez [ici](#) pour trouver le formulaire de préinscription.

La Maison des journalistes sélectionne les candidats en fonction des disponibilités et donc se préinscrire ne signifie pas que vous serez sélectionné. Nous vous informerons avant les vacances de la Toussaint si votre candidature a été retenue ou pas.

La MDJ travaille avec vous pour organiser la venue du journaliste. Vous serez contacté seulement une quinzaine de jours avant la date de la rencontre.

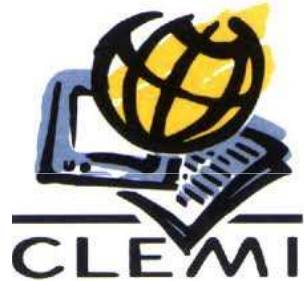
## Renvoyé spécial 2006-2013





**La MDJ** accueille des journalistes contraints de fuir leur pays où ils sont gravement menacés en raison de leur métier. Grâce à la solidarité des médias français, La Maison des journalistes est une passerelle, un endroit où reprendre pied après les persécutions subies.

[www.maisondesjournalistes.org](http://www.maisondesjournalistes.org)



**Le CLEMI** est chargé de l'éducation aux médias dans l'ensemble du système éducatif. Centre de formation (25 000 stagiaires par an) il est à l'initiative de la *Semaine de la presse et des médias dans l'école*<sup>®</sup> (4 millions d'élèves et plus de 1400 médias).

[www.cleml.org](http://www.cleml.org)



**Presstalis** est une société commerciale de messageries, contrôlée par les éditeurs réunis en coopérative. Ils distribuent, sur tout le territoire, l'ensemble des quotidiens nationaux et plus de 80% des magazines.

[www.presstalis.fr](http://www.presstalis.fr)